

latitude, 55°00' west longitude in the direction of a point at 47°50' north latitude, 60°00' west longitude until it intersects a straight line connecting Cape Ray, on the coast of Newfoundland, with Cape North on Cape Breton Island; thence in a northeasterly direction along said line to Cape Ray.

4(b) Sub-area 3 is composed of six Divisions:

Division 3K

That portion of the Sub-area lying north of the parallel of 49°15' north latitude (Cape Freels, Newfoundland);

Division 3L

That portion of the Sub-area lying between the Newfoundland coast from Cape Freels to Cape St. Mary and a line described as follows: beginning at Cape Freels, thence due east to the meridian of 46°30' west longitude, thence due south to the parallel of 46°00' north latitude, thence due west to the meridian of 54°30' west longitude, thence along a rhumb line to Cape St. Mary, Newfoundland;

Division 3M

That portion of the Sub-area lying south of the parallel of 49°15' north latitude and east of the meridian of 46°30' west longitude;

Division 3N

That portion of the Sub-area lying south of the parallel of 46°00' north latitude and between the meridian of 46°30' west longitude and the meridian of 51°00' west longitude;

de latitude nord et 55°00' de longitude ouest en direction d'un point situé à 47°50' de latitude nord et 60°00' de longitude ouest jusqu'à ce qu'elle coupe une ligne droite reliant le cap Ray, sur la côte de Terre-Neuve, au cap Nord, sur l'île du Cap-Breton; de là en direction nord-est suivant ladite ligne droite jusqu'au cap Ray.

4 b) La Sous-zone 3 comprend six Divisions:

Division 3K

La partie de la sous-zone s'étendant au nord du parallèle de 49°15' de latitude nord (cap Fréhel, Terre-Neuve);

Division 3L

La partie de la Sous-zone s'étendant entre la côte de Terre-Neuve depuis le cap Fréhel jusqu'au cap Sainte-Marie et une ligne tracée comme suit: commençant au cap Fréhel et s'étirant plein est jusqu'au méridien de 46°30' de longitude ouest, de là plein sud jusqu'au parallèle de 46°00' de latitude nord, de là plein ouest jusqu'au méridien de 54°30' de longitude ouest, et de là en suivant une ligne de rhumb jusqu'au cap Sainte-Marie (Terre-Neuve);

Division 3M

La partie de la Sous-zone s'étendant au sud du parallèle de 49°15' de latitude nord et à l'est du méridien de 46°30' de longitude ouest;

Division 3N

La partie de la Sous-zone s'étendant au sud du parallèle de 46°00' de latitude nord et entre les méridiens de 46°30' et 51°00' de longitude ouest;